

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 7 octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Serge MERCIER, Maire.

Présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, GAS Marcel, ROSTAING Jean-Pierre, CICOSELLA Sébastien, GODET Arnaud, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, GENTIL Dominique, GUERRERO Elisabeth

Absent excusé : ROMATIF Julien, HUMBERT Régis

Secrétaire de séance : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia

Date de convocation : le 30 septembre 2021

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte-rendu du précédent conseil. Monsieur le Maire en rappelle néanmoins les grands titres et les délibérations prises. Aucune remarque n'est formulée. Ces précisions apportées, l'ordre du jour peut être développé :

ORDRE DU JOUR

- Intégration du budget CCAS au budget communal
- Travaux voirie – bâtiments
- Compte-rendu des commissions communales et intercommunales
- Urbanisme
- Courriers reçus
- Questions diverses

➤ **Procuration**

Julien ROMATIF donne procuration à Dominique GENTIL

➤ **Intégration du budget CCAS au budget communal**

Suite à la loi NOTRÉ, la commune a la possibilité de dissoudre le CCAS et de le transformer en commission.

Cette solution permet de ne faire qu'une comptabilité et donc d'économiser les frais liés à une double comptabilité.

En contrepartie, le CCAS ne serait plus complètement autonome dans sa gestion et les personnes non élues n'auraient pas le droit de vote.

Les membres du conseil municipal ont voté contre la dissolution du CCAS.

Contre : 11

Abstention : 1

Pour : 0

➤ **Travaux voirie – bâtiments**

○ Postes incendies :

Le dossier n'a pas avancé. Mme CARRION n'a pas de documents et nous devons nous tourner vers l'ex CCTB pour avoir accès aux archives.

○ PTI Pascal :

Toujours à l'étude

Primarette

○ Projet-école :

Nous avons réceptionné la mise à disposition le mercredi 29 septembre et ouvert les toilettes aux enfants le lundi 4 octobre. Ce n'est qu'une mise à disposition et en aucun cas une réception des travaux d'où certains détails à reprendre.

Suite à la météo capricieuse de cet été, il y a un retard de 3 semaines sur le planning prévisionnel, mais comme il est prévu une marge de manœuvre légale sur le calendrier, cela ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la réception du projet, sauf si la météo nous joue encore des tours.

○ Entretien/voirie :

Suite à la privatisation du chemin privé de la famille Fauveau-Moreau à Combe Cartier, 3 familles étaient impactées pour la réception de leur courrier. Ces 3 familles ont réalisé à leur charge la réfection de leur chemin privé, la pose d'une sonnette et l'installation de boîtes aux lettres conformes. La direction de La Poste a validé ces nouvelles dispositions et rétabli la distribution du courrier de ces familles.

○ PAV :

Il est convenu de programmer le déplacement du point d'apport volontaire après la Toussaint afin de ne pas générer de désagréments pendant cette période.

L'extension du parking est prévue sur l'année 2022.

○ Cimetière :

Suite à l'accident survenu à l'entrepreneur retenu pour la réfection des murs du cimetière, les travaux ont pris du retard. A ce jour, l'entrepreneur espère reprendre le chantier après la Toussaint. Si le temps ne le permet pas, il a réservé son planning pour notre commune au printemps 2022.

○ Défibrillateur :

Depuis l'utilisation de l'appareil début septembre, le défibrillateur était hors service. Comme nous étions à 4 mois de l'échéance, la société nous a proposé d'anticiper le renouvellement de notre contrat afin d'économiser un peu plus de 400 euros pour le changement des électrodes. Cependant, 2 semaines ont été nécessaires pour la signature du renouvellement de contrat (recherche de solution groupée sur l'interco, réflexion de changement de prestataire...). Suite à notre signature, la société devait intervenir rapidement pour rendre le défibrillateur opérationnel, c'était sans compter sur une pénurie mondiale d'électrodes et donc aucun délai prévisible. Suite à des relances incessantes de notre part, la société a finalement décidé de nous installer une nouvelle génération de défibrillateur sur lequel du stock est disponible. L'opération a été réalisée le mercredi 6 octobre.

○ Obus :

Sébastien Cicorella tient à remercier Julien Romatif, Pierre Fanjat et Arnaud Godet pour la manutention, la soudure et le sablage des obus qui devraient être réinstallés pour la commémoration du 11 novembre.

○ Ligne mobile :

Dans un souci d'économies, nous avons parlé de changer d'opérateur pour les 4 lignes mobiles. Nous avons procédé au changement uniquement sur la ligne d'astreinte, pour le moment, afin de tester la solution.

○ Taille des platanes :

Suite aux remarques qui ont été faites sur la taille des platanes de la commune, et étant donné qu'il n'y aura pas de décoration de Noël dans les arbres cette année, nous avons décidé de reporter la taille traditionnelle. Cela nous permettra de nous rapprocher de sociétés qui pourront nous conseiller sur le type de taille à réaliser et au budget à allouer à cette opération, ainsi que sa périodicité.

➤ **Compte-rendu des commissions communales et intercommunales**

○ Bâtiments

Présentation avancement des travaux par l'architecte

Primarette

- Environnement
Projet de nettoyage des chemins ruraux et diffusion de 3 parcours de randonnée.
Projet de jumeler une matinée nettoyage de la commune avec l'arrachage de l'ambroisie.
Projet d'arborer le « terrain de boules » de la commune.
- SIV (Syndicat Intercommunal de Voirie)
Prévision d'embauche d'un remplaçant de André Genève (départ en retraite).
Projet de rachat de matériel et véhicule (tracteur, divers petits matériels)
- CCAS
Préparation de l'exposition de photos et du repas des aînés (47 participants).
Organisation d'une fête d'Halloween.
Projet de colis de fin d'année pour les plus de 75 ans.
- Communication
Préparation et diffusion du Prim'infos n°3.
Avancement de la refonte du nouveau site internet de la Commune.
Réflexion sur l'évolution du bulletin municipal.
- Transport et mobilité
EBER a réuni sa commission transport-mobilité le 29 septembre dernier sous la présidence de notre maire Serge Mercier.
Il expose la situation de l'offre actuelle de transport sur l'ensemble du territoire EBER. Cette offre est déséquilibrée entre l'ex-pays roussillonnais qui, avec les TPR, présente une ligne "A" régulière entre Les Roches de Condrieu et Chanas avec des transports de "rabattement" dits TAD - Transport à la Demande des villages ruraux vers cette ligne A. En revanche sur l'ex CCTB, il n'y a rien excepté une offre transport en commun régulière assurée par les Département38 / Région AURA sur la relation Grenoble - Beaurepaire - Vienne avec des horaires pour actifs !
EBER avait confié au cabinet ALTRANS une étude pour concertation avec les élus et les structures du territoire pour équilibrer les services de transports - mobilité.
Pour notre commune et plus généralement sur l'ex CCTB, il est proposé une ligne régulière dite "B" avec cadencement horaire de 6h00 à 20h00 entre Beaurepaire et le Péage de Roussillon, permettant ensuite de rattraper la ligne A. Les transports de "rabattement" autrement dits "à la demande" depuis notre commune vers Beaurepaire sont naturellement prévus. Il est évoqué également une nouvelle ligne C entre Roussillon - Chanas - Sablons ou la demande en transport en commun est pressante.
Il s'agit à ce stade d'intentions avancées pour équilibrer l'offre Mobilité territoriale ; ces projets doivent être chiffrés et débattus en Conseil communautaire prochainement.
Les nouvelles mobilités ne sont pas oubliées avec le vélo, les pistes cyclables, les parkings relais...

➤ Urbanisme

DP AVALLET Yann : piscine et pool house

DP CHARRETON Jean-Michel : véranda

DP MUGLIA Jack : panneaux photovoltaïques

DP GARIN Mathieu : piscine

➤ Courriers reçus

- Mme VASSAL / M. CLEYGNAC : problème de collecte des poubelles. Le ramassage de leur poubelle n'est plus assuré.
- Famille HULOT : plainte concernant les personnes qui roulent trop vite chemin des Coches. Plusieurs enfants prennent ce chemin pour aller à l'école, il y a donc risque d'accident.

Primarette

- Mme MAUROUX : expose sa situation avec une maison fissurée suite aux épisodes climatiques entraînant une perte de valeur de son bien immobilier. Elle souhaite lancer une démarche afin de baisser son niveau de taxation de sa maison suite à la dépréciation de celle-ci.

➤ **Questions diverses**

Néant

➤ **Date prochain conseil municipal**

Mercredi 10 novembre à 20h30

Primarette